



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 20 février 2024 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**14-18, RUE SAINTE-MARIE – LOTS 2 177 829 ET 2 177 830 DU CADASTRE DU QUÉBEC
(LOT PROJETÉ 6 561 929)**

Demande de dérogation mineure numéro 2024-00006 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- Les murs du bâtiment projeté de 16 logements seraient recouverts par un matériau noble sur une proportion de 75 % alors que le règlement prévoit un minimum de 80 %;
- Les manœuvres de la case de stationnement pour personnes handicapées se feraient en marche arrière alors que le règlement prévoit que l'aire de stationnement doit être aménagée de telle sorte que les véhicules puissent y entrer et sortir en marche avant sans nécessiter le déplacement de véhicules;
- L'aire de stationnement serait aménagée sur une largeur de 3,85 mètres devant la partie habitable du bâtiment alors que le règlement prévoit un maximum de 3 mètres;
- Une (1) case pour personnes handicapées serait aménagée dans la marge avant alors que le règlement prévoit qu'aucune case de stationnement ne peut être située dans la marge avant à l'exception de celle, le cas échéant, située dans le prolongement des murs d'un garage jusqu'à l'allée de circulation ;
- En façade avant, la présence de balcons à l'étage serait permise alors que le règlement prévoit que pour les habitations trifamiliales et pour les habitations de quatre (4) logements, outre une galerie ou un perron donnant accès au rez-de-chaussée ou au sous-sol, les balcons, galeries et perrons ne sont pas autorisés sur la façade.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 2 février 2024

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe